

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE

MINUTES DE LA RÉUNION DU COMITÉ STRATÉGIQUE DU SERVICE CIVIQUE

Séance plénière exceptionnelle du 28 janvier 2022

Le 52^e Comité stratégique du Service Civique s'est réuni le 28 janvier 2022, de 10 heures 05 à 12 heures 19, sous la présidence de Madame Béatrice ANGRAND.

L'ordre du jour était le suivant :

- Présentation du Collège des volontaires
- Présentation du kit Service Civique mineurs dans sa version définitive
- Présentation du questionnaire à 6 mois
- Evolution du bilan nominatif des volontaires

Ouverture de la séance par la Présidente de l'ASC

La Présidente salue l'ensemble des membres du Comité stratégique, y compris Messieurs les Députés WASERMAN et CORMIER-BOULIGEON, Madame Alexandra LEULIETTE, Directrice-adjointe du cabinet de Madame la Secrétaire d'État Sarah EL HAÏRY, Madame Emmanuelle PÉRÈS, Déléguée interministérielle à la Jeunesse, Monsieur Jérôme FOURNIER qui représente le Secrétariat général du ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports. Le premier Comité stratégique de l'année a traditionnellement lieu en mars mais un certain nombre de points ont été reportés l'an passé et ils seront donc traités en ce début d'année.

Alexandra LEULIETTE, au nom de la Secrétaire d'État, remercie les participants d'avoir été au rendez-vous des différentes étapes tout au long de l'année et de l'être pour les défis et la montée en charge de 2022. Elle confirme que cette montée en charge se poursuit au niveau national et au niveau européen. Elle se réjouit des trois jours de conférence européenne de la Jeunesse qui se sont achevés la veille avec une réunion informelle des ministres européens de l'Éducation et de la Jeunesse. Ces derniers sont extrêmement motivés et une formidable dynamique a pu être observée. Elle rappelle que les services du ministère et le cabinet sont à la disposition des acteurs du Service Civique pour les moindres sujets.

La Présidente confirme que l'année 2022 est placée sous le signe de la montée en charge et rappelle les deux axes décidés collectivement pour le plan d'action annuel : renforcer et développer les bénéfices de l'expérience du Service Civique pour les volontaires, et permettre au Service Civique de toujours mieux répondre aux enjeux et aux attentes de la société grâce à l'information/communication, la qualité, la valorisation et la simplification.

Emmanuelle PÉRÈS se réjouit que l'année 2022 démarre avec la Présidence française de l'Union européenne (PFUE) et qu'elle soit l'Année européenne de la Jeunesse. Au-delà d'une célébration, il s'agit de tout mettre en œuvre pour que les jeunes ne soient pas la variable d'ajustement de la crise, que tous les effets négatifs de la crise soient pondérés et que des solutions structurelles qui dépassent la seule année 2022 soient trouvées. Elle s'enthousiasme également de la semaine qui vient de s'écouler à Strasbourg ; les trois premiers jours étaient consacrés à la Conférence européenne de la Jeunesse et le 9^{ème} cycle de dialogues Union Européenne Jeunesse a démarré. Cette séquence a été extrêmement dense et conjugue deux objectifs de la stratégie Jeunesse : la transition écologique et l'inclusion. L'axe du dialogue structuré à mener pendant 18 mois sera donc : s'engager pour une Europe verte et inclusive. Elle évoque les nombreux ateliers avec les jeunes délégués des 27 pays et des décideurs politiques qui ont été riches de collaborations et d'interactivité, la Présidente avait d'ailleurs accepté de participer à l'un de ces ateliers. Une première restitution des travaux a ensuite eu lieu avec en outre l'annonce des lauréats de l'appel à projets « Jeunes et éco-engagés », une initiative française ; au-delà du dialogue structuré, il était important de montrer que les jeunes étaient au rendez-vous et avaient des solutions. Cette séquence était importante et émouvante. Enfin, la semaine s'est clôturée par la réunion informelle avec l'ensemble des ministres. La nouveauté impulsée par la France était qu'un délégué par pays se trouvait autour de la table, en plus des ministres, pour intervenir et rendre compte des travaux menés et des propositions. Elle souligne avoir observé des attentes très fortes en termes de formation, d'éducation, et de compétences et de leur reconnaissance, ce qui fait écho à l'ensemble des travaux de l'Agence du Service Civique. Elle a également constaté une réelle volonté des jeunes de participer à la décision, et pas seulement d'être consultés ou écoutés. Aussi, elle a relevé la nécessité d'inclure tous les jeunes ; les associations doivent représenter cette diversité. Pour le Service Civique, il s'agit d'aller vers les

jeunes ayant moins d'opportunités ou qui se sentent moins légitimes pour agir, ce qui est déjà l'une des priorités de l'Agence. Enfin, d'autres enjeux forts ont été soulignés : la mobilité, qui est l'une des grandes priorités de la PFUE, de l'année européenne de la Jeunesse et du dialogue structuré ; la citoyenneté, ou comment donner aux jeunes les outils pour jouer pleinement leur citoyenneté et participer au débat public ; l'engagement, le Service Civique était alors à l'honneur ; et évidemment les enjeux liés au développement durable. Cette semaine était donc très enrichissante grâce aux échanges avec les homologues européens qui permettent de faire converger les regards. Selon Emmanuelle PÉRÈS, cette séquence était marquée par un optimisme de la part des participants. Elle estime important que les générations montantes soient les vecteurs de cet optimisme.

Alexandra LEULIETTE remercie Emmanuelle PÉRÈS pour cette excellente synthèse. Elle ajoute que la réflexion autour de l'articulation entre le Service Civique et le CEJ (Contrat Engagement Jeune) est lancée. Elle observe déjà une belle dynamique entre le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et le ministère du Travail, entre les services et avec les différents cabinets.

La Présidente confirme l'inscription officielle du Service Civique dans le CEJ, l'Agence fera une communication spéciale, le lancement étant prévu le 1^{er} mars. Aussi, la déclinaison de la mise en œuvre du Contrat d'Engagement Républicain (CER) dans le Service Civique est en cours de finalisation. Une foire aux questions sera rédigée et sera adressée au Comité stratégique. Enfin, elle revient sur la proposition formulée par le Président de la République à ses partenaires européens dans le cadre de la PFUE : s'engager dans la création d'un Service Civique européen. Cela a suscité beaucoup d'enthousiasme mais aussi des interrogations : l'idée est selon elle d'articuler de manière systématique pour tous les jeunes une mission d'engagement le plus souvent effectuée sur le territoire national, et de préparer une poursuite de mission dans l'un des pays d'Europe. Cela pourra se faire en articulant le Service Civique et le Corps Européen de Solidarité (CES), ou en systématisant la circulation des jeunes dans les pays ayant déjà un Service Civique national sur la base d'une reconnaissance à poursuivre. Elle propose enfin de faire un point sur la montée en charge, dans un contexte où la campagne d'agrément bat son plein.

David KNECHT, Directeur Général de l'Agence du Service Civique, confirme la poursuite de cette dynamique. L'année 2021 a été marquée par une forte augmentation des agréments de postes et de missions ; il note le record d'environ 140 000 postes agréés débutant en 2021. Les recrutements effectifs, donc la réalisation des postes agréés, ont cependant connu beaucoup de vicissitudes, comme en 2020, et les chiffres définitifs de l'atterrissage 2021 ne sont pas encore consolidés. Les objectifs pour 2022 sont ambitieux mais aussi enthousiasmants : ils s'établissent environ à 220 000 postes en stock annuel final. Les travaux se poursuivent en matière de prospection, d'accompagnement, de création de nouvelles missions et d'augmentation de postes concernant les organismes agréés. Les moyens nécessaires à ce développement ont été accordés par l'État dans le cadre de la loi de finances initiale pour 2022.

Présentation du Collège des volontaires

La Présidente annonce qu'un appel à candidatures a été lancé pour 2021-2022 et que 57 candidatures ont été reçues. L'Agence a tenu compte de la motivation, du profil, du contenu et du contexte de la mission afin que le Collège soit représentatif de l'ensemble des volontaires du Service Civique, tout en considérant les spécificités liées aux orientations stratégiques des priorités du Service Civique et du CS. Ce Collège a un âge moyen de 21 ans et les volontaires viennent de sept régions différentes dont la Guyane et la Corse. Leur répartition par types de structures d'accueil est un peu éloignée de la situation nationale réelle puisque l'Agence a voulu être attentive à la diversification. Elle rappelle que les volontaires dans les services de l'État et les établissements publics étaient insuffisamment représentés dans le Collège précédent. Elle invite les membres à se présenter individuellement avant d'exposer les sujets sur lesquels ils souhaitent travailler.

Chloë CHEVREL a 22 ans, elle mène sa mission « Lutte contre le décrochage scolaire » au centre pénitentiaire pour femmes (CPF) de Rennes. Un pôle scolaire se trouve au CPF, les femmes y viennent pour passer un diplôme ou un certificat dans le but d'être réinsérées dans le monde professionnel à leur sortie. Sa mission consiste notamment à faire du soutien scolaire et à envoyer les cours de DAEU (diplôme équivalent au BAC). Chloë est référente des étudiantes de l'Université de Rennes 2 et aide les femmes, qui n'ont pas accès à internet, à trouver les informations nécessaires.

Elle trouve sa mission très enrichissante. Elle a choisi de faire un Service Civique car elle a le projet d'être assistante de service social, elle voulait avoir un autre regard, plus social, n'ayant fait que du commerce auparavant. Elle souhaitait aussi acquérir une certaine intelligence émotionnelle qu'elle retrouve dans un Service Civique. Elle explique avoir candidaté au Collège des volontaires pour pousser le plus loin possible son volontariat, être au plus près des politiques publiques, au cœur des actions et des témoignages.

Antoine JOUX a 21 ans, il effectue son Service Civique à Grenoble avec Animaufac. Sa mission consiste à faire le lien entre les associations étudiantes des différents campus et écoles de Grenoble. Il s'agit d'animer les réseaux sociaux et d'organiser des événements et des rencontres. Il a voulu faire un Service Civique pour faire une pause dans ses études et prendre le temps de réfléchir à son parcours professionnel. L'expérience du Service Civique était également une occasion d'acquérir de nouvelles compétences et de rencontrer de nouvelles personnes. À l'instar de Chloë, il a choisi de candidater au Collège des volontaires pour pousser plus loin son volontariat et rencontrer d'autres volontaires.

Malia MAGONI a 20 ans, elle fait son Service Civique dans une école publique à Mouzillon, en Loire-Atlantique. Sa mission consiste en la gestion de la BCD (Bibliothèque Centre Documentaire) de l'école : emprunts et retours des livres, enregistrement, classement, tri et recouvrement des livres. Elle assure également une présence dans la cour de récréation et propose des jeux et des activités aux élèves. Elle a choisi de faire ce Service Civique parce qu'elle voulait devenir professeure des écoles ; cette mission lui permet d'apprendre à créer du lien avec les enfants.

Georges MRAD a 22 ans, il est libanais, étudiant universitaire et réalise son Service Civique à Ajaccio, en Corse. La mission, qui lui a été proposée par France Volontaires, prend place à la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS) de Corse. L'ambiance y est familiale et motivante, il se sent très chanceux de pouvoir faire cette mission. Son rôle est de promouvoir l'économie sociale et solidaire et les acteurs associatifs, et de motiver les jeunes pour faire du bénévolat et du volontariat. Aussi, avec la CRESS, France Volontaires et la collectivité de Corse, ils dupliquent l'initiative que Georges a lancé au Liban : « Un marathon de volontariat », c'est-à-dire la mise en valeur de 42 associations, structures et missions thématiques différentes, durant 42 jours, principalement au Liban, du Nord au Sud, aux côtés d'autres volontaires venant de différents pays. Il mène donc aujourd'hui le même projet à l'occasion de son Service Civique ; le marathon de volontariat Corse se tiendra de la fin du mois de mars jusqu'au 8 mai.

Katharina LOHNER a 19 ans, elle vient d'Allemagne et effectue sa mission de Service Civique à l'Office franco-allemand pour la jeunesse à Paris, au sein du bureau qui organise le volontariat franco-allemand. Sa mission consiste à organiser des événements relatifs au volontariat. Elle a décidé de faire un Service Civique après son baccalauréat car elle n'était pas sûre de la suite à donner à ses études, elle voulait acquérir de nouvelles compétences et se développer elle-même tout en se rendant utile. Ce Service Civique lui permet également de vivre une expérience interculturelle. Elle a candidaté au Collège des volontaires pour s'engager aux côtés d'autres jeunes et pour apporter un point de vue international.

Louana STEPHANO a 21 ans, elle effectue son Service Civique à la Mission locale de Montpellier. Sa mission a pour objectif de favoriser l'accès à la culture pour tous. Il s'agit d'organiser des permanences avec des jeunes pour choisir des spectacles auxquels ils pourraient assister, et pour sélectionner des ateliers de spectacle vivant ou d'arts plastiques. Cette Mission locale encadre également un collectif de jeunes volontaires qui mettent en place des actions de citoyenneté, ce qui aide certains volontaires à sortir de l'isolement. Elle a choisi de faire un Service Civique après sa licence afin de retrouver une dynamique d'engagement avant de reprendre ses études avec un master. Son implication dans le Collège des volontaires était motivée par la volonté de faire remonter la parole des jeunes et d'essayer d'améliorer les conditions des Services Civiques.

La Présidente les remercie et excuse deux volontaires qui n'ont pas pu être présents. Elle regrette que deux autres volontaires aient démissionné, et précise que l'Agence est en passe de trouver des remplaçants. Elle invite maintenant les volontaires à exposer les sujets qu'ils ont envie de porter au sein du CS. Elle rappelle que l'une des prérogatives de ce Collège est de porter collectivement un projet. L'année précédente, les volontaires avaient mis en place le projet des jeunes ambassadeurs, qui est en cours de développement.

Louana STEPHANO expose l'une des thématiques que le Collège a jugé importante : la formation des tuteurs. En effet, il est important que le tuteur prenne le temps de bien accompagner le volontaire, et qu'il connaisse les différents types de structures.

Georges MRAD poursuit avec la thématique de la motivation des jeunes pour le volontariat. Il souhaite faire en sorte des les attirer davantage vers le Service Civique, il pense qu'il s'agit d'une réelle opportunité pour découvrir le sens de la vie, servir la société et aider les autres.

Katharina LOHNER annonce que le Collège espère profiter de la PFUE et des ressources mises à leur disposition pour renforcer l'identité européenne des citoyens. Elle rappelle qu'il n'y a pas que des jeunes français qui font leur Service Civique en France mais aussi des jeunes qui viennent d'autres pays.

Malia MAGONI souhaite aborder le sujet des droits des volontaires, ce dernier est important car certains volontaires ne connaissent pas leurs droits et ne peuvent donc pas aller contre des demandes parfois abusives de leurs organismes.

La Présidente rappelle que cette question est traitée dans le cadre plus large du premier axe du plan d'action 2022 : améliorer le bénéfice de l'expérience du Service Civique sur les jeunes. L'attractivité du Service Civique dépend aussi de la qualité de l'expérience.

Antoine JOUX résume les problématiques qui sont à résoudre. Les volontaires sont demandeurs de plus d'échanges entre eux, favoriser ces échanges permettraient de renforcer la communauté du Service Civique. Aussi, une grande partie des volontaires ne connaît pas suffisamment ses droits et ses devoirs et ne sait pas où se renseigner, ce qui peut entraîner des irrégularités au niveau des tâches ou des horaires. Selon lui, il serait souhaitable que les volontaires aient accès aux informations sur l'évolution du Service Civique et sur les événements qui y sont liés, notamment par rapport à la PFUE.

Chloë CHEVREL explique que pour répondre à ces problématiques, le Collège a eu l'idée de créer une application qui permettrait aux volontaires de s'identifier, de se rencontrer, de faire connaissance et donc de donner un sens à cette notion importante de communauté. La finalité de cette application pourrait être l'organisation d'un collectif au sein duquel les volontaires pourraient partager leurs retours d'expériences. Des actions de bénévolat pourraient aussi être organisées collectivement. Un onglet pourrait être intégré à cette application pour rappeler les droits des volontaires, ainsi qu'un onglet PFUE afin que les jeunes soient au courant des événements. Le projet n'en est qu'à ses prémises mais il leur tient beaucoup à cœur, ils espèrent que cela inspirera le Comité stratégique.

La Présidente les remercie. Elle se dit inspirée par cette réflexion et ouvre la discussion à ce sujet. Un commentaire dans le *chat* indique que l'application est une excellente idée. La Présidente pense qu'il est intelligent d'utiliser les outils comme les applications, qui sont comme le prolongement des jeunes.

Marie TRELLU-KANE, d'Unis-Cité, salue le Collège et le félicite. Elle demande aux volontaires s'ils seraient disposés à mener un travail avec Unis-Cité pour aider l'association à réfléchir à la manière de convaincre plus de jeunes de réaliser un Service Civique.

La Présidente rappelle que la multiplication des dispositifs les a contraints à clarifier l'information pour les jeunes, tout comme le contexte des deux années écoulées. Elle souligne encore que cette problématique est à mettre en perspective avec l'augmentation considérable des objectifs de l'Agence. Cette montée en charge accompagne aussi le besoin de former mieux et davantage les tuteurs.

Louana STEPHANO propose de valoriser l'engagement ; il est possible que les jeunes ne s'engagent pas car ils ne savent pas comment le mettre en avant par la suite dans leur parcours universitaire ou professionnel.

La Présidente souligne que le Service Civique est déjà reconnu mais que parfois les jeunes ne le savent pas.

Chloë CHEVREL précise que le Service Civique n'est pas reconnu partout, notamment sur Parcoursup. Elle donne l'exemple d'un jeune qui voudrait s'inscrire à l'université à la suite de son Service Civique ; il doit indiquer sur Parcoursup qu'il est sans emploi. Elle pense que cela doit bloquer beaucoup de jeunes.

La Présidente répond qu'un travail est en cours avec Parcoursup.

Eléonore TRANCHANT, de la Ligue de l'Enseignement, remercie les jeunes du Collège des volontaires pour leur engagement. Elle indique avoir déjà réfléchi plusieurs fois avec son équipe à l'idée d'une application à l'échelle départementale, mais reconnaît que cela pourrait être intéressant à l'échelle nationale. En effet, de nombreux jeunes sont engagés sur le même territoire mais il n'y a pas forcément de lien entre eux. Son équipe et elle se sont questionnées sur la façon de créer cette communauté et permettre aux volontaires de se rencontrer ; ils ont constaté que de nouveaux projets pouvaient émerger, ainsi que des rencontres et des événements. Elle est donc très preneuse d'en savoir plus sur cette application et propose au Collège de lui faire part des réflexions menées avec son équipe.

La Présidente reconnaît que la dynamique des rencontres entre les jeunes volontaires a été fortement ralentie en raison de la pandémie. Une animation transnationale, à grande échelle, est tout à fait souhaitable.

Claire DE MAZANCOURT, de l'Institut de l'Engagement, explique au Collège des volontaires que la valorisation de l'engagement est son cœur de métier. Elle admet que la tâche est difficile et que le Service Civique manque de reconnaissance à sa juste valeur, les choses s'améliorent cependant. Elle indique également que les candidatures à l'Institut de l'Engagement sont encore possibles sur le site « engagement.fr » pour devenir lauréat. Ceux qui ne le seront pas pourront bénéficier d'un mentorat dans le cadre du programme « 1 jeune, 1 mentor ».

David KNECHT confirme qu'un échange est en cours avec les responsables de Parcoursup. Un espace y est consacré à l'engagement, il est donc possible de valoriser le Service Civique à cet endroit-là. Il reconnaît cependant qu'il est important de savoir valoriser son engagement auprès des recruteurs. Ce point, qui sera traité à la fin de la séance, fait partie intégrante des objectifs de l'Agence, notamment grâce à l'accompagnement du tuteur et au bilan nominatif. Le Service Civique figure également dans le module ParcoursPlus qui est comme une extension alternative de Parcoursup. Il explique que Parcoursup est une plateforme législativement réservée à l'orientation vers l'enseignement supérieur. De nombreuses pistes existent cependant en termes d'information. Selon lui, il serait intéressant de réfléchir à ce que les « têtes de filières universitaires » soient sensibilisées à l'expérience de Service Civique. Tout cela fait l'objet d'une réflexion et d'une mobilisation forte de la part des responsables de Parcoursup.

La Présidente résume qu'il est donc déjà possible de valoriser le Service Civique sur Parcoursup, dans la case « Engagement », que le Service Civique est présent dans ParcoursPlus, et qu'il ne sera malheureusement pas possible d'être présent dans la plateforme initiale. Elle rappelle que l'expérience de Service Civique peut être tout à fait valorisante pour accéder à certains masters. Elle indique que les débats avec le Collège des volontaires reprendront au CS du mois de mars.

Présentation du kit Service Civique mineurs dans sa version définitive

La Présidente indique que le kit Service Civique pour le recrutement de mineurs en Service Civique a été préparé avec le groupe de travail inter-associatif mandaté par le Comité stratégique. Ce kit a pour objet la promotion de missions de Service Civique adaptées aux jeunes de 16 à 18 ans auprès des organismes d'accueil. Cette opportunité a été renforcée par l'obligation de formation prévue dans la loi pour une école de la confiance votée il y a 18 mois. Ce document a évolué suite aux remarques faites par les membres du CS, principalement concernant l'introduction, afin de montrer que le Service Civique était vraiment accessible à tous et pour répondre aux observations qui signalaient des risques de réticences des organismes à accueillir des publics mineurs ou des mineurs à se diriger vers le Service Civique. Aussi, elle se satisfait d'une augmentation assez forte sur les deux dernières années du nombre de mineurs en Service Civique : la proportion est passée de 5% à 7%. Enfin, elle rappelle

les cinq recommandations formulées par le groupe de travail : acter la possibilité pour les volontaires mineurs, dans le cadre de l'obligation de formation, de limiter le nombre d'heures hebdomadaires, de préserver la durée moyenne de mission à huit mois, de rendre visible et lisible sur le site internet de l'Agence les missions accessibles aux mineurs. Elle informe que ces recommandations ont été prises en compte et sont désormais effectives.

David KNECHT précise que sur l'ancien site internet, des « macarons » indiquaient que les missions étaient accessibles aux mineurs. Le nouveau site intègre directement dans la recherche le choix d'une mission ouverte aux mineurs. Ce nouveau système est plus efficace et intuitif.

La Présidente reprend les recommandations du groupe de travail : diffuser largement les outils, dont le fameux guide sur lequel le Comité stratégique échangera, et intégrer un volet « tutorat et accompagnement au projet d'avenir » dans le marché de formation des tuteurs ; cela sera fait au deuxième semestre 2022. La dernière recommandation consiste à s'assurer que les acteurs du ministère de l'Éducation nationale parlent du Service Civique aux jeunes en général et aux mineurs (souvent décrocheurs). Une réunion de travail est prévue avec le bureau en charge du décrochage scolaire à la DGESCO (Direction Générale de l'Éducation Scolaire) ; l'objectif est de réunir toutes les plateformes de lutte contre le décrochage scolaire dans chaque académie. Elle invite les membres du CS à faire leurs remarques sur la nouvelle version du kit Service Civique pour mineurs.

En l'absence de remarques, la Présidente considère que les documents sont adoptés.

Léon NGUYEN-MONOURY, chef adjoint du pôle Développement et Ingénierie de l'ASC, précise qu'une partie de la formation tuteurs sera particulièrement dédiée à l'accompagnement des tuteurs et des organismes pour accueillir des jeunes mineurs et décrocheurs. Elle devrait être expérimentée avant le deuxième semestre au sein d'une DRAJES (Direction Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports).

Présentation du questionnaire à 6 mois

La Présidente rappelle que l'Agence offre la possibilité aux jeunes en fin de Service Civique de répondre à un questionnaire sur la base duquel est ensuite construite l'enquête post-Service Civique. Grâce au premier questionnaire adressé quatre semaines après la fin du Service Civique, l'Agence a pu observer en 2020 que 96% des volontaires s'étaient déclarés satisfaits de leur expérience. Au sein du pôle Agréments et pilotage et en lien avec le nouveau chef de projet en charge des études et des évaluations, Victor VUATTOUX, cette enquête de satisfaction a été perfectionnée. Il a été décidé d'envoyer un autre questionnaire six mois après la mission de Service Civique pour mesurer la durabilité de l'impact de l'expérience.

Victor VUATTOUX explique qu'il s'agit de compléter le questionnaire à un mois par une enquête à six mois, ce qui permet d'obtenir une photographie un peu plus « à froid », une fois la page de l'expérience en Service Civique davantage tournée. Le but de cette enquête est de comprendre la trajectoire des jeunes au niveau personnel et au niveau professionnel, les logiques et les parcours d'engagement que peut générer cette expérience. Cela permet notamment de connaître la manière dont les jeunes ont pu mobiliser les compétences acquises durant leurs missions. Ce nouveau questionnaire est moins dense que le questionnaire à un mois : des questions ont été créées, d'autres ont été reprises de la grande enquête INJEP (Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire) / Agence du Service Civique de 2019, d'autres encore sont les mêmes que dans le premier questionnaire afin de voir comment ont pu évoluer les attitudes et les opinions. Il y a trois grands axes de questionnement. Le premier concerne la situation actuelle des jeunes et leur parcours : emploi/secteur d'activité/type de contrat ou étudiants/cursus/établissement ou recherche d'emploi. Le deuxième axe interroge le retour d'expérience en Service Civique après six mois afin de confronter le taux de satisfaction calculé au bout d'un mois. Il s'agit aussi de questionner la vision qu'ont les jeunes de leur Service Civique, le sentiment de valorisation qu'ils peuvent ressentir auprès de leur entourage personnel et professionnel et l'impact du Service Civique sur leur orientation. Le dernier grand axe est consacré au lien social et à l'engagement post-Service Civique, avec l'objectif de comprendre le lien qui reste entre l'organisme d'accueil, ses membres et le jeune accueilli. Cette question est posée dans le questionnaire à un mois, l'Agence pourra donc observer s'il y a une permanence de ce lien. Le

jeune sera aussi interrogé sur ses éventuels engagements bénévoles.

Claire DE MAZANCOURT trouve cette enquête à six mois très intéressante. Elle a une remarque sur la question « situation de travail à temps partiel ou non » ; lorsqu'elle mène des enquêtes de ce type-là à l'Institut de l'Engagement, une précision est demandée aux sondés : « le temps partiel est-il voulu ou non », c'est important. Aussi, elle a observé qu'une part considérable de jeunes qui cochait la case « autre situation » se trouvait dans une situation de volontariat, elle pense qu'il est intéressant de le proposer comme réponse. Sur les réponses possibles à la question « qu'est-ce que vous a apporté votre Service Civique ? », elle se demande si l'ordre sera aléatoire.

Victor VUATTOUX lui confirme que l'ordre des réponses sera aléatoire.

Claire DE MAZANCOURT pense qu'il manque une question dans la partie sur l'engagement en général de type « est-ce que vous pensez que c'est important d'aller voter ? » ou « est-ce que vous votez ? ». Il serait dommage selon elle de ne pas rappeler aux jeunes l'action de voter lorsqu'ils sont interrogés sur l'engagement.

Victor VUATTOUX indique qu'il s'agit d'un axe de réflexion qui a été pris en compte ; l'impact sur le vote est très important. Il pensait à la possibilité d'introduire cette question une fois les échéances électorales du printemps achevées car il pense que le contexte de polarisation autour des élections présidentielles va biaiser les réponses sur l'envie de voter. Selon lui, mesurer et comparer le nombre de jeunes qui sont allés voter après avoir fait leur Service Civique par rapport au nombre de jeunes qui sont allés voter peut être intéressant. En 2017, 68% des jeunes majeurs ayant fait un Service Civique sont allés voter, contre 58% en population générale, l'impact pourrait donc être positif sur le vote.

Claire DE MAZANCOURT trouve que le questionnaire a un autre effet que celui de la mesure ; le fait de poser une question à quelqu'un l'invite à réfléchir. Elle pense qu'il serait dommage de ne pas saisir cette occasion de rappeler aux jeunes que voter, c'est s'engager, et vice versa.

La Présidente indique qu'elle a eu cette discussion dans le cadre d'une audition au CESE (Conseil Économique Social et Environnemental) à propos du rapport des jeunes à la participation citoyenne ; il existe des fractures générationnelles, idéologiques et scientifiques. Il lui a été expliqué que si l'Agence pose une question pour inciter à réfléchir, cela veut dire que pour elle, voter est positif et synonyme d'engagement, cela est donc un moyen d'influencer le jeune alors qu'il a lui-même un autre mode d'expression. Il s'agirait de respecter ce non-vote. Elle pense qu'il est difficile de trouver des réponses à cette problématique.

Marie TRELLU-KANE rejoint les propos de Claire DE MAZANCOURT : elle pense qu'il faut croire en la démocratie et rappelle que l'Agence du Service Civique est un dispositif public avec un collège d'acteurs de la société civile qui croit aux partenariats avec les politiques publiques et les administrations. Elle entend cependant le débat.

La Présidente précise qu'elle ne prend pas position, elle rapporte simplement les discussions au CESE.

Marie TRELLU-KANE rapporte une question souvent soulevée par les politiques de tous bords : le Service Civique sensibilise-t-il les jeunes à l'importance de la démocratie et du vote dans une démocratie ? Elle regrette de ne pas pouvoir avoir cette donnée. Elle pense que oui, le Service Civique peut influencer sur l'exercice du droit de vote des jeunes. Elle trouve qu'il est difficile d'évaluer cet impact car de fait, les jeunes qui s'engagent en Service Civique se sentent davantage concernés par la démocratie que la moyenne des jeunes en général. Elle suggère donc de compléter la question avec, par exemple : « étiez-vous inscrit sur les listes électorales avant de faire le Service Civique ? » et « avez-vous déjà voté ? », puis « comptez-vous le faire ? », afin de bien comparer l'avant/après.

La Présidente rapporte une intervention dans le *chat* : il serait intéressant de comprendre le lien ou l'absence de lien fait par les jeunes entre l'engagement et la citoyenneté.

David KNECHT pense que cela pourrait relever d'une étude ad hoc.

Miguel BERTHELOT, Coordinateur volontariat chez les Compagnons Bâisseurs, revient sur la question posée aux volontaires au sujet de la recherche d'emploi : le questionnaire propose de répondre « depuis un an », cela inclut donc la mission de Service Civique. Il se demande s'il existe des données sur le nombre de jeunes qui se déclarent toujours en recherche d'emploi pendant leur Service Civique.

Victor VUATTOUX répond qu'il était intéressant de voir la proportion de jeunes en recherche d'emploi pendant leur Service Civique. L'Agence n'a cependant pas la donnée demandée.

David MONGY, chef du pôle Agrément et Pilotage de l'ASC précise que les données de l'enquête post-Service Civique à un mois permettent de savoir si les jeunes cumulent leur mission avec un emploi ou des études, mais il suggère d'ajuster le questionnaire à un mois afin de savoir si le jeune reste en recherche d'emploi durant son volontariat, ce qui serait une donnée intéressante.

La Présidente conclue en informant que le questionnaire étoffé des remarques des membres sera présenté au plus tard lors du CS du mois de mars.

Evolution du bilan nominatif des volontaires

La Présidente rappelle que le Code du service national précise qu'il est demandé à l'Agence du Service Civique « de délivrer à l'issue d'une mission un document qui décrit les activités exercées et évalue les aptitudes, les connaissances et les compétences acquises durant le Service Civique, évaluation réalisée conjointement avec le tuteur, la personne morale agréée et la personne volontaire ». Il s'agit donc d'appliquer les missions et les devoirs de l'Agence. Elle rappelle que pour faciliter l'explicitation et la valorisation des compétences acquises par le jeune durant sa mission, un premier travail avait été conduit en 2020 et a permis de cartographier les compétences transversales mobilisées en mission, sur le fondement du référentiel RECTEC. Cette dernière a été présentée au CS de septembre 2020. En 2021, un groupe de travail s'est réuni afin d'articuler le bilan nominatif au nouveau référentiel de compétences et de l'inclure dans les modalités d'accompagnement au projet d'avenir. C'est donc ce livret d'accompagnement qui est présenté aujourd'hui avec deux objectifs : permettre aux volontaires de prendre conscience de leurs acquis tout au long de la mission et délivrer le bilan nominatif final attestant des compétences déployées. Ce livret a été pensé pour favoriser le dialogue entre le volontaire et son tuteur, l'élaboration du bilan devient ainsi un processus d'accompagnement. Ce document est conçu pour apporter un outil supplémentaire au tuteur, en format papier ou dématérialisé sur la plateforme Diagorienté à partir du 1^{er} février. Il faut maintenant former tous les tuteurs.

Sophie GUILBOT-CHRISTAKI, cheffe du nouveau pôle Droit et qualité du service aux bénéficiaires, explique qu'il s'agit d'un travail de coopération entre plusieurs pôles de l'Agence. Le livret d'accompagnement et la version numérique sur la plateforme Diagorienté seront présentés à l'assemblée.

Fatimé ADALBERT, du pôle Développement et ingénierie, présente le livret d'accompagnement qui est le fruit du groupe de travail composé des référents DRAJES Île-de-France et Hauts-de-France, d'Unis-Cité, de l'AFPA (Agence nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes), du CRIJ (Centre Régional de l'Information Jeunesse) Occitanie, de Pôle Emploi et de l'UNML (Union Nationale des Missions Locales). Cet outil doit permettre au tuteur de mieux accompagner le volontaire dans sa réflexion au projet d'avenir, mais doit aussi être utile tout au long de la mission. Elle explique qu'il était important de retravailler le bilan nominatif afin qu'il puisse être mis en lien avec la carte des compétences RECTEC adoptée l'année précédente. Ce livret est le résultat d'une volonté collective qui vise à permettre aux jeunes qui ont effectué une mission de Service Civique de valoriser davantage leur engagement dans leur parcours. Il s'agit d'une réponse à trois demandes : comment objectiver les activités des missions des volontaires ? Comment objectiver les compétences mises en œuvre par les volontaires tout au long de leur mission ? Comment qualifier et communiquer sur l'expérience acquise par le volontaire après son volontariat ? Quatre objectifs du livret d'accompagnement ont été identifiés : accompagner le dialogue entre le volontaire et le tuteur tout au long de la mission, cadencer les points de bilan pour suivre la progression du volontaire, établir le bilan nominatif utile au volontaire dans la suite de son parcours pour abonder ses différents projets

d'avenir en replaçant la mission de Service Civique comme partie intégrante du parcours global du jeune, et enfin attester de la réalisation de la mission ainsi que des compétences développées et/ou acquises tout au long de la mission.

Georges MRAD intervient en attendant que le problème technique soit réglé ; les volontaires peuvent parler du Service Civique durant leur mission afin de motiver les autres jeunes. Il indique que c'est exactement ce qu'il fait.

Fatimé ADALBERT remercie Georges MRAD pour son intervention et reprend la présentation du quatrième objectif. Le bilan nominatif est validé par le tuteur et fait office d'une certification des compétences. L'idée est de pouvoir sortir du simple principe déclaratif afin de faire bénéficier au volontaire de ses compétences certifiées, c'est la raison pour laquelle le livret d'accompagnement et le bilan nominatif s'appuient sur la carte des compétences RECTEC. Le livret fonctionne en trois parties. La première s'intitule « se connaître et se familiariser avec la notion de compétences », elle permet au volontaire de découvrir la carte des compétences et de prendre conscience et d'identifier les compétences déjà acquises dans des expériences précédentes. Cette partie inclut également le premier rendez-vous d'accompagnement au projet d'avenir qui permet au jeune de poser la première pierre de la réflexion post-Service Civique et de mieux comprendre sa mission de Service Civique. La deuxième partie correspond à peu près au milieu de la mission, elle concerne la transformation de l'engagement en compétences et permet de voir la progression du volontaire dans sa réflexion de projet d'avenir. Cette partie permettra aussi au volontaire d'identifier les actions mises en œuvre dans sa mission et les compétences qui y sont liées. La troisième partie « bilan » correspond à la fin de la mission du jeune, c'est dans cette partie que se retrouve le bilan nominatif. Cette partie finale permet de dessiner les perspectives post-Service Civique à date du volontaire et de finaliser les compétences identifiées tout au long de sa mission. La carte des compétences est présentée aux membres du CS. Le livret d'accompagnement se veut comme un guide pour le volontaire dans sa période post-Service Civique. Il est agrémenté de nombreux outils et ressources afin que le volontaire puisse prendre conscience, avec l'appui de son tuteur, de son évolution, de ce qu'il apprend et de la manière dont il peut valoriser les acquis et apprentissages ayant eu lieu lors de sa mission. Il existe deux versions de cet outil (papier et numérique) afin de laisser au tuteur et au volontaire le choix selon lequel il est le plus à l'aise. Pour résumer, ce livret d'accompagnement avec la refonte du bilan nominatif se veut un outil complet et accessible à tous, qui permette un accompagnement tout au long de la mission, un échange constant entre le tuteur et le volontaire, et qui serve de passerelle pour des orientations post-Service Civique. Pour savoir si les quatre objectifs de ce livret sont atteints ou en train de l'être, le groupe de travail a décidé de faire un bilan à mi-parcours d'utilisation du livret avant l'été pour une éventuelle deuxième version qui sera présentée à la fin de l'année.

Pascal CHAUMETTE, Directeur de Diagoriente, présente la version numérique sur la plateforme Diagoriente. Il rappelle que ce support permet de travailler la valorisation des compétences acquises dans toutes les situations professionnelles, d'engagement, de bénévolat, de sport amateur, etc. Les ressources sont accessibles sur la plateforme sans créer de compte. Il évoque la possibilité de choisir des outils dans le champ thématique du Service Civique qui permettent la valorisation des compétences comme la feuille de route du tuteur du Service Civique, des fiches pédagogiques, un plan de formation à destination des tuteurs (en présentiel et en distanciel) pour l'utilisation de Diagoriente. Il montre comment créer un compte grâce à l'écran partagé en visioconférence. Une fois le compte créé, le jeune choisit une thématique puis nomme les activités de sa mission de Service Civique (il y a plus de 900 combinaisons possibles), il peut cocher des compétences en identifiant le contexte de ces dernières et enfin, il peut passer à la graduation des compétences après une réflexion menée avec le tuteur. La carte des compétences permet d'objectiver, de réguler les compétences et parfois de mettre une distance avec des problématiques rencontrées par le jeune durant sa mission. Si le jeune met à jour la carte des compétences RECTEC en dehors des rencontres avec son tuteur, il peut générer une notification qui parviendra au tuteur par mail afin de l'informer de l'évolution de l'utilisation de cet outil. Concernant le bilan nominatif, le jeune a constamment accès à son espace pour alimenter, modifier, changer la graduation d'une compétence, ajouter des activités, les faire recommander par un partenaire tiers ou des collègues et à la fin, éditer son bilan qui s'est rempli automatiquement et l'envoyer à son tuteur par mail. Le tuteur peut ensuite donner une appréciation ou faire modifier le bilan. Le travail se fait à deux, au long cours durant le Service Civique et alimente le support au fur et à mesure. Il est également possible de générer un CV pour faciliter la recherche de formation ou pour candidater à une offre d'emploi.

Sophie GUILBOT-CHRISTAKI précise que le bilan nominatif est accessible sur Diagoriente dès le 1^{er} février pour tous les tuteurs et tous les jeunes.

Véronique BUSSON de Cotravail interroge sur la diffusion prévue.

Sophie GUILBOT-CHRISTAKI ajoute que dans le cadre du marché des tuteurs, cet outil est identifié et fléché. Il y a par ailleurs une information de la part des organismes à faire, tout comme une formation des jeunes. La version papier du livret d'accompagnement sera accessible en téléchargement à partir des ressources du site Service Civique.

Léon NGUYEN-MONOURY précise que la présentation de l'outil Diagoriente et du bilan nominatif rénové sera intégrée au marché de formation, à la fois dans le module de base des tuteurs et de façon plus approfondie dans le module « accompagnement au projet d'avenir » qui est dédié à cette partie de l'accompagnement. Il ajoute que l'intérêt de Diagoriente est aussi que des expériences très variées peuvent y être saisies (Service Civique, bénévolat, engagement dans le sport, etc.), cela permet donc de suivre le jeune dans la globalité de son parcours.

Claire DE MAZANCOURT suggère que la sensibilisation à ce livret puisse être l'occasion de rappeler aux tuteurs que l'Institut de l'Engagement existe, qu'il valorise l'engagement et permet, à l'issue du Service Civique, de mettre chaque jeune en relation soit avec un chargé d'accompagnement professionnel pour les lauréats ou avec un mentor pour les autres.

La Présidente précise que ce livret porte sur l'identification et la valorisation des compétences acquises pendant la mission. Le livret d'accueil du volontaire mentionne quant à lui très explicitement l'Institut de l'Engagement.

Claire DE MAZANCOURT trouve cet outil remarquable, elle félicite le groupe de travail.

La Présidente ajoute que c'est un travail de longue haleine et qu'il reste encore beaucoup à faire, notamment au sujet de la formation et de la motivation des tuteurs. Elle invite d'ailleurs les participants à bien s'assurer que l'expérience vécue par le volontaire soit la plus qualitative et durable possible. Selon elle, l'année des élections est l'occasion de démontrer l'impact positif du Service Civique d'une durée de huit mois sur le parcours des jeunes.

Amélie JEANNIN, de l'UFCV (Union Française des Centres de Vacances), confirme qu'il s'agit d'un très bel outil et que ce travail nécessite du temps. Elle note que certaines structures ont aussi créé des outils qui peuvent fournir des statistiques. Elle estime important de pouvoir faire converger cet outil partagé avec les outils existants. Elle évoque par exemple une plateforme qui existe depuis longtemps à l'UFCV et qui permet de remplir le bilan nominatif en saisie directe et de valoriser les compétences. D'après elle, il conviendrait de pouvoir faire une passerelle avec Diagoriente.

Sandrine MARTIN, de l'AFEV (Association de la Fondation Etudiante pour la Ville), remercie les intervenants pour la présentation de cet outil très intéressant. Elle s'interroge sur les temps prévus pour la prise en main de l'outil par les tuteurs, elle souhaite connaître les dates et savoir s'il est possible d'organiser des formations spécifiques pour les grandes structures.

Pascal CHAUMETTE répond que cela est prévu. Il assure qu'il est tout à fait possible de dédier des séances spécifiques, en distanciel ou en présentiel. Aussi, il mentionne une page sur la plateforme permettant de choisir des créneaux de formation jusqu'au mois de juin.

Sophie GUILBOT-CHRISTAKI, s'exprime au sujet de la multiplication et de la convergence des outils. Elle explique que dans le champ du service public de l'insertion et de l'orientation, il y a de grandes réflexions sur des méta-référentiels qui établissent des correspondances avec un référentiel source puisque se sont multipliés et diffusés de nombreux référentiels. L'Agence a annoncé depuis 2019 qu'elle travaillait et qu'elle avait choisi le référentiel européen RECTEC. Ce bilan nominatif, papier et numérique, qui émane de l'Agence est au standard du référentiel RECTEC. Ce dernier a été choisi car il objective des situations d'activités et évite le favoritisme de certaines postures ou attitudes ; il s'agit d'un choix méthodologique et scientifique. Bien qu'il n'y ait pas de normes ni de règles d'exclusivité, l'idéal serait de suivre ces formations, y compris pour les organismes qui ont leur propre outil interne, afin d'alimenter et d'enrichir l'outil d'un point de vue méthodologique et technique. Elle annonce qu'il

n'y aura pas d'interface permettant de basculer d'un outil à un autre.

Amélie JEANNIN ne remet absolument pas en cause le fond de l'initiative de l'Agence qui est vertueuse et que l'UFCV soutient complètement. Elle souhaitait surtout réfléchir à la possibilité de lier des éléments d'un point de vue technique, ou de lier les logiciels les uns aux autres. Cela permettrait à l'organisme de garder l'outil déjà en place avec ses statistiques et en même temps de pouvoir donner un lien vers Diagoriente.

David KNECHT indique que l'Agence réfléchira à établir des ponts et des liens entre les outils. Il rappelle que l'Agence a toujours été très claire sur le fait que cet outil n'avait pas vocation à se substituer aux outils internes.

La Présidente pense qu'il est très bien d'avoir une multiplicité d'innovations et d'outils mais que cela rend plus difficile la réalisation de l'objectif de reconnaissance unanime par la société, le monde du travail, l'école, l'université, etc. L'Agence a été transparente et a impliqué le CS sur le choix de l'outil. Il faut qu'elle assume sa position et que, dans le respect de la diversité des jeunes, des missions et des organismes d'accueil, elle ait un fil rouge immédiatement identifiable par les interlocuteurs. Si chaque jeune a une traduction des compétences différente, elle pense qu'il est compliqué de s'y retrouver pour les interlocuteurs. Elle remercie les membres pour leurs réactions d'encouragement dans le *chat*.

David KNECHT félicite les équipes et remercie Pascal CHAUMETTE de Diagoriente pour son travail.

La Présidente remercie l'ensemble des participants pour leur présence et leur donne rendez-vous le jeudi 24 mars pour le prochain CS.

La séance est levée à 12 heures 19.